

## OBSERVATION 60

27 mars 2021

A l'attention de Mr Didier Lejeune, commissaire enquêteur.

Monsieur le Commissaire,

Je vous adresse ma contribution à l'enquête publique concernant le projet éolien Le Grand Cerisier.

J'ai réalisé une étude sur 4 des communes du secteur qui vont être les plus impactées par les différents projets éoliens en cours d'instruction sur le secteur concerné.(Nampcelles; Vigneux-Hoquet, Braye en Thiérache et Burelles)

Pour chaque commune, les indices d'occupation des horizons, de densité et espaces de respiration sont dépassés, voire pulvérisés.

L'impact sur les populations, leurs conditions de vie, leur environnement serait injustifiable. Installer une telle quantité d'aérogénérateurs sur une zone jusqu'alors préservée, à proximité d'églises fortifiées comme celles de Burelles ou de Plomion constituerait à mon sens un "patrimoinicide" d'autant plus injustifiable que le territoire (PER de Thiérache) a engagé des sommes considérables en vue de développer le tourisme.

Bien respectueusement.